



Assemblée primaire du 11 juin 2026

jeudi 11 juin 2026 • 19:30 - 21:30 | Salle du complexe communal

1 Ouverture de l'Assemblée primaire

Le président, M. Sébastien Menoud, ouvre la séance à 19h40.

Il salue l'Assemblée, remercie les citoyennes et citoyens de leur présence.

Il précise que l'Assemblée a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et annoncée par le biais d'un tout-ménage contenant le résumé des comptes 2025 de la Municipalité. Il rappelle que toutes les informations sont également disponibles sur le site de la Commune et que les comptes pouvaient être consultés au greffe communal durant le délai légal de 20 jours précédant l'Assemblée.

Il excuse le réviseur des comptes, M. Jean-Marc Bruttin, ainsi que les citoyennes et citoyens qui l'ont prié de le faire, sans les nommer.

Il soumet à l'Assemblée **l'ordre du jour** suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée primaire
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes 2025 de la Municipalité
4. Rapport de l'Organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Rénovation de la salle polyvalente : présentation du projet et demande de crédit d'engagement
7. Divers
8. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire de la part de l'assemblée.



2 Nomination des scrutateurs

M. Sébastien Menoud propose la nomination des scrutateurs suivants :

- Mme Catherine Sierro,
- Mme Jenny Rudaz.

A l'unanimité, l'Assemblée primaire désigne les scrutateurs proposés.



3 Présentation des comptes 2025 de la Municipalité

Compte de fonctionnement

M. Sébastien Menoud donne la parole à Mme Monique Nendaz qui indique que les comptes 2025 laissent apparaître :

• Revenus de fonctionnement pour	CHF	16'005'323.12
• Charges de fonctionnement pour	CHF	13'249'860.92
• Marge d'autofinancement	CHF	2'755'462.30
• Amortissements	- CHF	1'939'169.60
• Fonds financements spéciaux	- CHF	303'553.96
• Attribution à la réserve de politique budgétaire	- CHF	470'000.00
• Excédent de revenus	CHF	42'738.64

Puis elle commente les résultats, dicastère par dicastère, et explique les différences principales en comparaison avec l'exercice 2024.

Elle demande à l'Assemblée si la présentation des comptes de fonctionnement soulève des questions.

Personne ne se manifeste.

Comptes d'investissements

Mme Monique Nendaz présente les investissements :

• Dépenses d'investissement	CHF	965'814.80
• Recettes d'investissements	CHF	455'283.08
• Investissements nets	CHF	510'531.72

Détails :

• Administration générale	CHF	0.00
• Complexe scolaire	- CHF	741'698.30
• Sport et loisirs (terrain de foot et places de jeux)	CHF	258'117.14
• Santé	CHF	0.00
• Trafic	CHF	298'531.05
• Protection de l'environnement	CHF	445'378.54
• Economie publique	CHF	250'203.29
Investissements nets	CHF	510'531.72

Mme Monique Nendaz demande à l'Assemblée si la présentation des comptes d'investissements soulève des questions.

Personne ne se manifeste.

Mme Monique Nendaz présente ensuite quelques chiffres clés :

• Marge d'autofinancement	CHF	2'755'462.20
• Amortissements	- CHF	1'939'169.60
• Fonds financements spéciaux	- CHF	303'553.96
• Attribution à la réserve de politique	- CHF	470'000.00
• Excédents de revenus – augmentation fortune	CHF	42'738.64
• Investissements nets	CHF	510'531.72
• Excédent de financement (marge – investissements)	CHF	2'244'930.48

Elle invite ensuite l'Assemblée à faire part de ses questions et remarques.

Personne ne se manifeste.

Mme Nendaz présente enfin brièvement le bilan au 31.12.2025, ainsi que l'évolution de la fortune/dette nette par habitant :

• En 2024 : dette	CHF	5'327.91	(1'929 habitants)
• En 2025 : dette	CHF	4'057.00	(1'980 habitants)

Elle invite ensuite l'Assemblée à faire part de ses questions et remarques.

Personne ne se manifeste.

Le Président remercie Mme Monique Nendaz pour la présentation des comptes.

4 Rapport de l'Organe de révision

En l'absence de M. Jean-Marc Bruttin, de ECSA Fiduciaire SA, M. Sébastien Menoud donne lecture du rapport relatif aux comptes 2025 de la Municipalité.

Les réviseurs ont effectué l'audit des comptes annuels comprenant le bilan, le compte des investissements, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Opinion de l'audit :

Selon l'appréciation des réviseurs, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Dans le cadre de cet audit, ECSA Fiduciaire SA relève notamment que :

- l'évaluation des participants et des autres éléments de la fortune financière est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement net de la Municipalité est considéré comme important. Durant l'exercice, l'endettement net a diminué par rapport à l'année précédente,
- l'équilibre financier à terme paraît assuré,
- l'entretien final avec une délégation du Conseil municipal (Commission des finances) a eu lieu,
- selon l'appréciation des réviseurs, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements.

ECSA Fiduciaire SA recommande dès lors à l'Assemblée primaire d'approuver les comptes annuels 2025 de la Municipalité, tels que présentés.

5 Approbation et décharge

M. Sébastien Menoud soumet successivement au vote de l'Assemblée les deux questions suivantes :

Approuvez-vous les comptes 2025 de la Municipalité tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal en séance du 7 mai 2026 ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée primaire approuve les comptes de la Municipalité tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal en séance du 7 mai 2026. 

Acceptez-vous d'en donner décharge au Conseil municipal ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée primaire donne décharge des comptes 2025 au Conseil municipal. 

6 Rénovation de la salle polyvalente : présentation du projet et demande de crédit d'engagement

M. Sébastien Menoud informe des démarches entreprises en vue de la rénovation de l'ancienne salle de gym en salle polyvalente en rappelant l'historique du projet.

Il passe ensuite la parole à M. Pascal Fournier, du bureau d'architecture Fournier & Maccagnan, pour la présentation de l'étude de faisabilité/avant-projet élaborée. Les projections financières sont également soumises aux citoyens.

M. Sébastien Menoud reprend la parole pour préciser les éléments motivant la demande de crédit d'engagement de CHF 2'000'000.00, nécessaire à la rénovation de la salle polyvalente :

- la justification du besoin,
- un financement supportable pour la municipalité,
- le bon moment pour un tel investissement (échelonnement des investissements),

puis présente le planning prévisionnel ainsi que le résumé des coûts, à savoir :

- CHF 1'900'000.00 : total général des coûts (TTC), comprenant CHF 700'000.00 pour la mise en conformité incendie et la réfection de la toiture;
- CHF 100'000.00 : marge de 5% arrondie;
- CHF 2'000'000.00 : crédit d'engagement demandé.

L'Assemblée est invitée à faire part de ses observations et de ses questions.

Mme Michèle Mottier

Question : projet indispensable, précis mais un peu flou, notamment au niveau du monte charge. Tout se fait par des escaliers ce qui est un souci en cas de problème de mobilité, que ce soit à la bibliothèque avec un escalier raide, mais également dans les alentours. Une amélioration de la salle oui, mais avec des adaptations pour les personnes handicapées qui doivent être prises en compte. Un ascenseur est indispensable. Dans certains escaliers, il faudrait améliorer les mains courantes.

Réponse : les réflexions sur les accès se font en fonction des murs existants. Une solution pour l'ascenseur a été discutée et est en cours. L'ascenseur du bâtiment administratif est à disposition pour accéder aux salles du complexe et polyvalente. Il s'agit d'un avant-projet qui va évoluer en fonction des remarques reçues, notamment sur l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Des solutions à court terme sont à l'étude, notamment avec la construction d'un monte-escalier pour chaises roulantes sur l'accès actuel.

Mme Franca Carmagnola Bonvin

Question : dans les prévisions de l'architecte, la scène, la sono, les chaises sont-ils des éléments intégrés dans les réflexions ? Le théâtre avait un stock de luminaires de qualité qui pourraient être intégrés dans le projet.

Réponse : l'idée est que la salle ait une base fonctionnelle pour toutes les sociétés de la commune et de faire mieux que la configuration actuelle.

Mme Mégane Barras

Question : étant donné que les 2 portes d'entrées actuelles restent les accès principaux, est-ce que la capacité actuelle demeurera ?

Réponse : une étude incendie va être finalisée sur l'ensemble des bâtiments où l'on se trouve. L'objectif est de dépasser les 300 personnes. Dans les prévisions, cette salle pourrait être prévue pour 480 personnes, sans compter la salle du complexe avec une centaine de personnes.

M. Fabien Chambovay

Précision : cette salle n'est plus aux normes, il est temps de faire quelque chose pour pouvoir bien l'utiliser. Il remercie pour la démarche participative du Conseil municipal qui prend en compte les besoins des sociétés en les intégrant dans le projet afin tout mettre sur la table. La plupart des demandes ont été prises en compte, il s'agit d'un avant-projet qui va encore être amélioré.

M. Sébastien Gaspoz

Question : par rapport à la Jeunesse bacounie, il est content de ce nouveau projet mais s'interroge quant à l'organisation d'événements comme le carnaval durant la période des travaux ?

Réponse : pas encore de réflexion sur ce point. L'objectif est de faire le travail le plus rapidement possible. Il faudra certainement faire l'impasse sur quelques manifestations même si chacune d'elle est très appréciée. La nouvelle salle de gym est quant à elle affectée au sport et à l'école.

M. Nicolas Mathieu

Question : est-ce qu'il y a eu un concours d'architecture pour avoir d'autres propositions de réflexion ?

Réponse : non pas de concours, sinon la population aurait été consultée. Le Conseil municipal a donné un petit mandat de faisabilité/avant-projet pour avoir une vision de ce qui pourrait être fait et le résultat donne satisfaction. Il a fait confiance aux architectes qui ont réalisé l'école et qui ont fait de l'excellent travail.

M. Hugues Burkhalter

Question : est-ce que des subventions sont envisageables pour ce projet ?

Réponse : probablement peu car le projet ne part pas sur une rénovation en bâtiment minergie, cependant des demandes seront faites à chaque fois qu'un subventionnement pourrait être envisagé.

Mme Catherine Sierro

Question : est-ce que l'avis des employés de ménage a été demandé ?

Réponse : la question sera soumise au moment du choix des revêtements ainsi que pour la partie nettoyage. Le même questionnaire qu'aux sociétés a été initialement soumis au concierge et complété.

Mme Franca Carmagnola Bonvin

Question : est-ce possible de séparer la salle en 2 parties ?

Réponse : dans le développement du projet, cette question sera prise en compte et les possibilités seront étudiées.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, il soumet ensuite au vote de l'Assemblée la question suivante :

Acceptez-vous le crédit d'engagement de CHF 2.000'000.00, nécessaire à la rénovation de la salle polyvalente, incluant la mise en conformité de la sécurité incendie des locaux ainsi que les réfections nécessaires ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée primaire accepte le crédit d'engagement de CHF 2'000'000.00 nécessaire à la rénovation de la salle polyvalente, incluant la mise en conformité de la sécurité incendie des locaux ainsi que les réfections nécessaires. 

7 Divers

M. Sébastien Menoud donne des indications sur les sujets suivants :

- Mise à l'enquête publique du PAZ - RCCZ
 - bilan des oppositions pour les 3 procédures communales
- Zone 30 km/h
 - mise en œuvre prévue en juillet 2026, en coordination avec le Canton

- Aménagement de l'accès à l'ancienne église
 - plan de situation

M. Sébastien Menoud invite ensuite l'Assemblée à faire part de ses remarques et de ses questions.

Question de l'assemblée :

Mme Marie-Andrée Follonier

Question : qui assure le financement des WC publics dans les zones touristiques, par exemple à Thyon 2000 ? Est-ce la Commune ? Les propriétaires de Thyon 2000 ont été interpellés pour un projet mais ces derniers ont déjà leurs propres WC. Comment s'est effectué le financement des autres WC de la station ?

Réponse : à Thyon 2000, une proposition d'Imalp a été évoquée. Elle serait cofinancée avec Télé-Thyon SA et la Commune. Au niveau des Collons 1850, un WC a été récupéré . Aux Collons 1900, le WC a été financé par Télé-Thyon SA. Concernant les questions liées aux taxes, c'est Thyon Région Tourisme SA qui gère ce point.

8 Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, le président donne lecture du procès-verbal minute à l'Assemblée primaire.

Il soumet l'approbation dudit procès-verbal au vote de l'Assemblée par voie de main levée.

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 11 juin 2026 est accepté à l'unanimité.



M. Sébastien Menoud indique les événements à venir :

- 13 juin 2026 : amicale des fanfares du Val d'Hérens
- 20 juin 2026 : portes ouvertes des cabinets médicaux
- 20 juin 2026 : inalpe à l'alpage de Thyon
- 31 juillet 2026 : fête nationale aux Collons
- 2 août 2026 : course pédestre Thyon-Dixence
- 15 août 2026 : fête de la mi-été à l'alpage de Thyon
- 29 août 2026 : fête au village avec inauguration de la place de jeu
- 5 septembre 2026 : course Collontrek - arrivée à Arolla
- 12 septembre 2026 : fête des 20 ans de l'Association Jeunesse Bacounie

M. Sébastien Menoud clôt l'Assemblée à 21 h 30, remercie tous les participants, les personnes ayant contribué au bon déroulement de l'assemblée ainsi que les collègues du conseil pour la saine collaboration et bonne entente en relevant l'arrivée de M. David Follonier depuis le 1er mars.

Il souhaite d'ores et déjà un bel été à tout le monde et invite l'assemblée à partager le traditionnel verre de l'amitié, avec la possibilité d'échanger avec les conseillers.

Sébastien Menoud

Président

Vincent Pitteloud

Secrétaire du Conseil